

mots " ne manquez pas de venir" signifiaient tout simplement " ne manquez pas de rester chez vous ! " * Il fut le premier à rire de sa mésaventure, et, en homme d'esprit qu'il était, prétexta qu'il venait à la ville pour affaires.

Sa visite toutefois ne lui fut pas inutile. Sa présence au siège du gouvernement ayant été bientôt connue des officiels, les ministres qui désiraient se le rendre favorable, l'invitèrent à dîner. Jean Rivard s'y rendit. On tenait à connaître ses opinions politiques et à constater s'il voterait pour le ministère ou pour l'opposition ; mais les plus perspicaces y perdirent leur latin. Jean Rivard se proposait bien de voter pour toute mesure qui aurait l'effet de rendre l'instruction populaire aussi générale et aussi relevée que possible, d'enconrager l'agriculture et la colonisation des terres incultes, et de favoriser l'industrie, c'est-à-dire le travail appliqué à la conversion des matières brutes en objets utiles de consommation. Mais là s'arrêtait son programme politique.

Les honorables hôtes de Jean Rivard ne niaient aucunement l'excellence de ses vues et se gardaient bien de le contredire, mais ce n'était pas ce qu'ils voulaient ; le plus petit grain d'esprit de parti eût mieux fait leur affaire. Faute d'autre assurance pour tant, il fallut se contenter de cela. On eut le soin de

* On sait que le parlement n'est censé convoqué que lorsque les mots " pour la dé pêche des affaires" se trouvent à la fin de la proclamation. La formule de prorogation ordinaire qui somme les membres de se rendre au siège du gouvernement et se termine par les mots sacramentels : *ce à quoi vous ne devez manquer*, pourrait certainement être modifiée sans blesser la logique du langage.